

# Population





## Présentation des tendances régionales de la démographie

Les tendances démographiques ont une forte influence sur les sociétés de l'Union européenne. Les niveaux de fécondité constamment bas, combinés avec une augmentation de la longévité et le fait que les enfants du baby-boom arrivent à l'âge de la retraite, conduisent à un vieillissement de la population de l'UE. Le nombre de personnes en âge de travailler décroît, tandis que le nombre de personnes âgées s'accroît.

Les changements sociaux et économiques liés au vieillissement de la population ont des chances d'avoir de profondes répercussions pour l'Union, tant au niveau national que régional. Ils couvrent un large éventail de domaines politiques avec des effets sur la population d'âge scolaire, les soins de santé, la participation à la main-d'œuvre, la protection sociale, les questions de sécurité sociale, les finances publiques, etc.

L'évolution démographique varie d'une région à l'autre de l'UE, certains phénomènes démographiques ayant un impact plus marqué dans certaines régions que dans d'autres. Ce chapitre présente les tendances régionales actuelles de ces phénomènes démographiques.

### Densité de population

Le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la population des 27 États membres de l'Union européenne, des 3 pays candidats et des 4 pays de l'AELE était de 587 millions d'habitants.

La carte 1.1 présente la densité de population au 1<sup>er</sup> janvier 2008. La densité de population d'une région est le rapport entre la population d'un territoire et sa superficie. Généralement, les régions qui comprennent la capitale du pays figurent parmi celles dont la population est la plus dense. Comme le montre la carte, Inner London (Royaume-Uni) était de loin la plus densément peuplée, mais la Région de Bruxelles-Capitale (Belgique), Wien (Autriche), Berlin (Allemagne), Praha (République tchèque), İstanbul (Turquie), București – Ilfov (Roumanie) et Attiki (Grèce) ont également des densités supérieures à 1 000 habitants/km<sup>2</sup>. La région la moins densément peuplée était celle de Guyane (France). Arrivent ensuite, avec moins de 10 habitants/km<sup>2</sup>, d'autres régions situées en Suède, en Finlande, en Islande

et en Norvège. Par comparaison, la densité de population de l'Union européenne est, en moyenne, de 113 habitants/km<sup>2</sup>.

### Évolution de la population

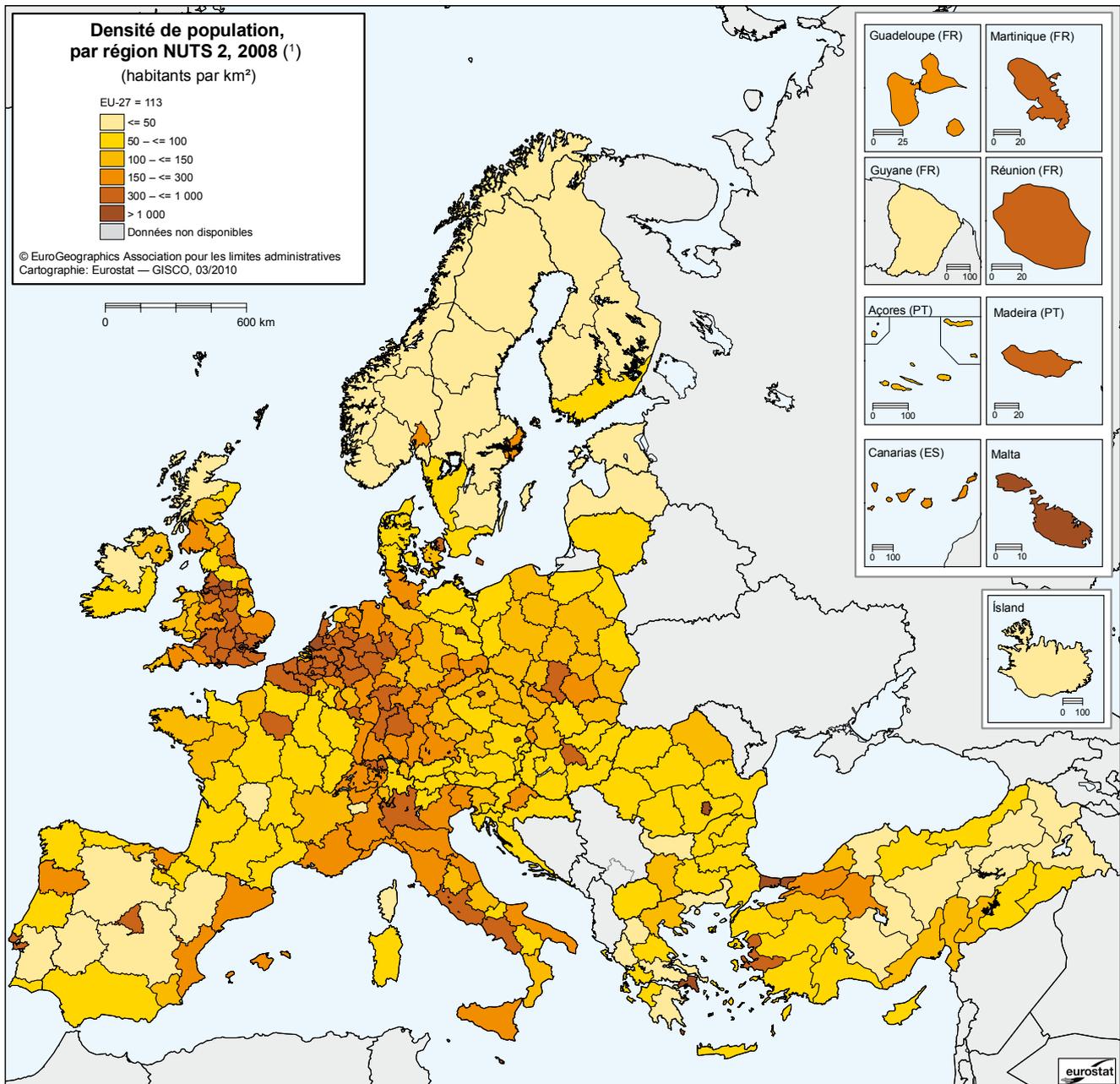
Au cours des quarante-cinq dernières années, la population des 27 pays qui composent l'Union européenne actuelle a augmenté pour passer d'environ 400 millions (1960) à près de 500 millions (499,7 millions au 1<sup>er</sup> janvier 2009). Si l'on compte les pays candidats et les pays de l'AELE, la population totale est passée de moins de 450 millions à 590 millions au cours de la même période.

L'accroissement de la population comprend deux aspects: l'accroissement dit «naturel» ou la variation dite «naturelle», qui se définit comme la différence entre le nombre des naissances vivantes et celui des décès, et le solde migratoire, censé représenter la différence entre les flux d'immigration et d'émigration (voir les notes méthodologiques). Les changements dans la taille d'une population sont le résultat du nombre de naissances, du nombre de décès et du nombre de personnes qui immigreront et émigreront.

Jusqu'à la fin des années 80, l'accroissement naturel constituait de loin l'élément majeur de l'augmentation de la population. Toutefois, cet accroissement naturel connaît depuis le début des années 60 un affaïssissement constant. Par ailleurs, les migrations internationales ont gagné en importance et sont devenues le moteur essentiel de la croissance de la population depuis le début des années 90.

L'analyse réalisée sur les pages suivantes repose essentiellement sur les tendances démographiques observées du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Des moyennes quinquennales ont été calculées pour l'accroissement annuel de la population et ses composantes. Étant donné que les tendances démographiques sont des évolutions à long terme, les moyennes quinquennales sont un gage de stabilité et de précision du tableau obtenu. Elles contribuent à identifier des groupes régionaux qui dépassent souvent les frontières nationales. Pour garantir la comparabilité des données, l'accroissement de la population et ses composantes sont présentés en termes relatifs, en calculant les taux dits bruts, c'est-à-dire qu'ils se rapportent à la taille de la population totale (voir les notes méthodologiques). Les cartes 1.2, 1.3 et 1.4 présentent l'**accroissement de la population** et ses composantes.

**Carte 1.1: Densité de population, par région NUTS 2, 2008 (¹)**  
(habitants par km²)

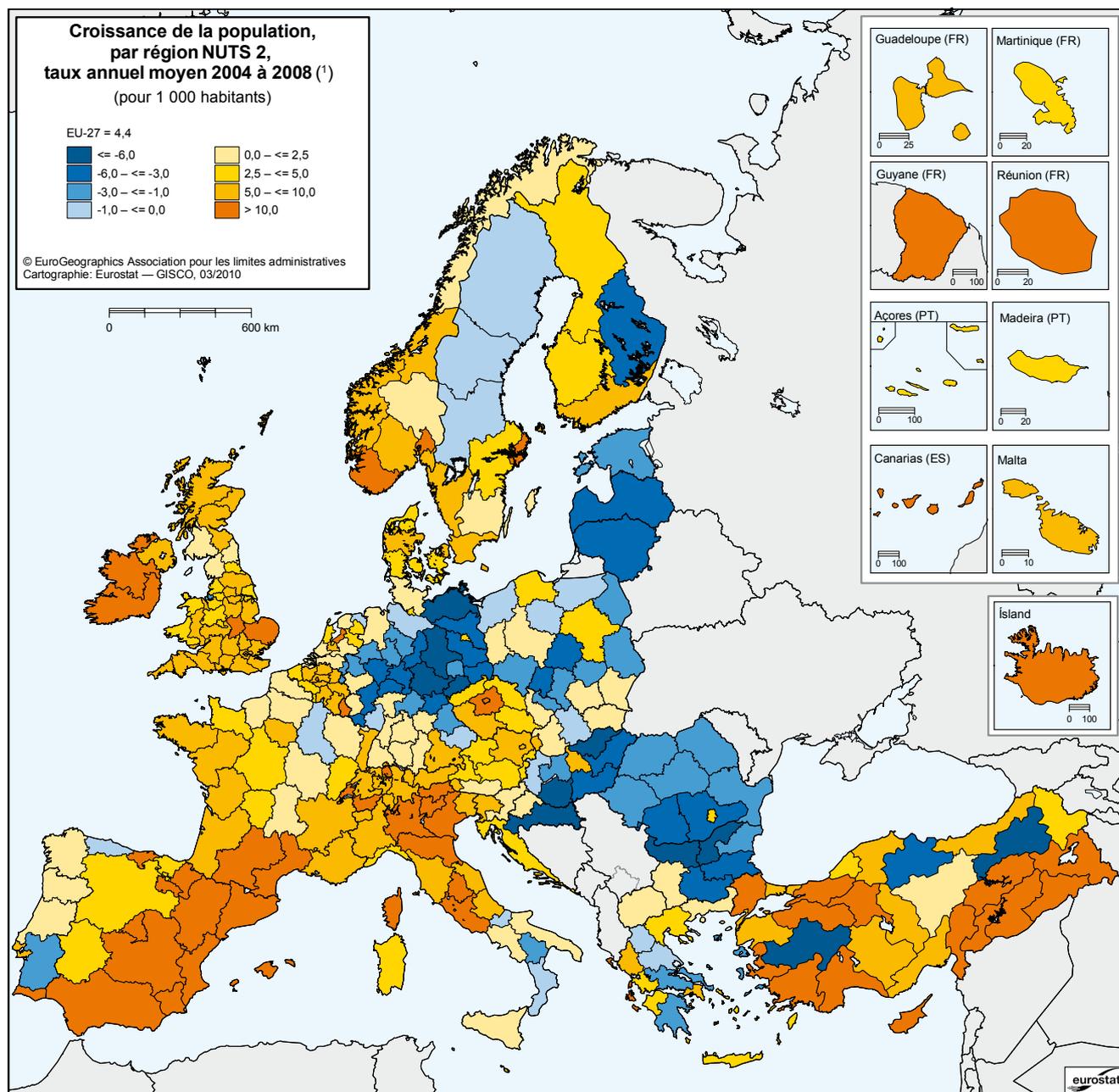


(¹) La densité de population est basée sur la superficie totale des régions, y compris les eaux intérieures.

Source: Eurostat ([tgs00024](#)).



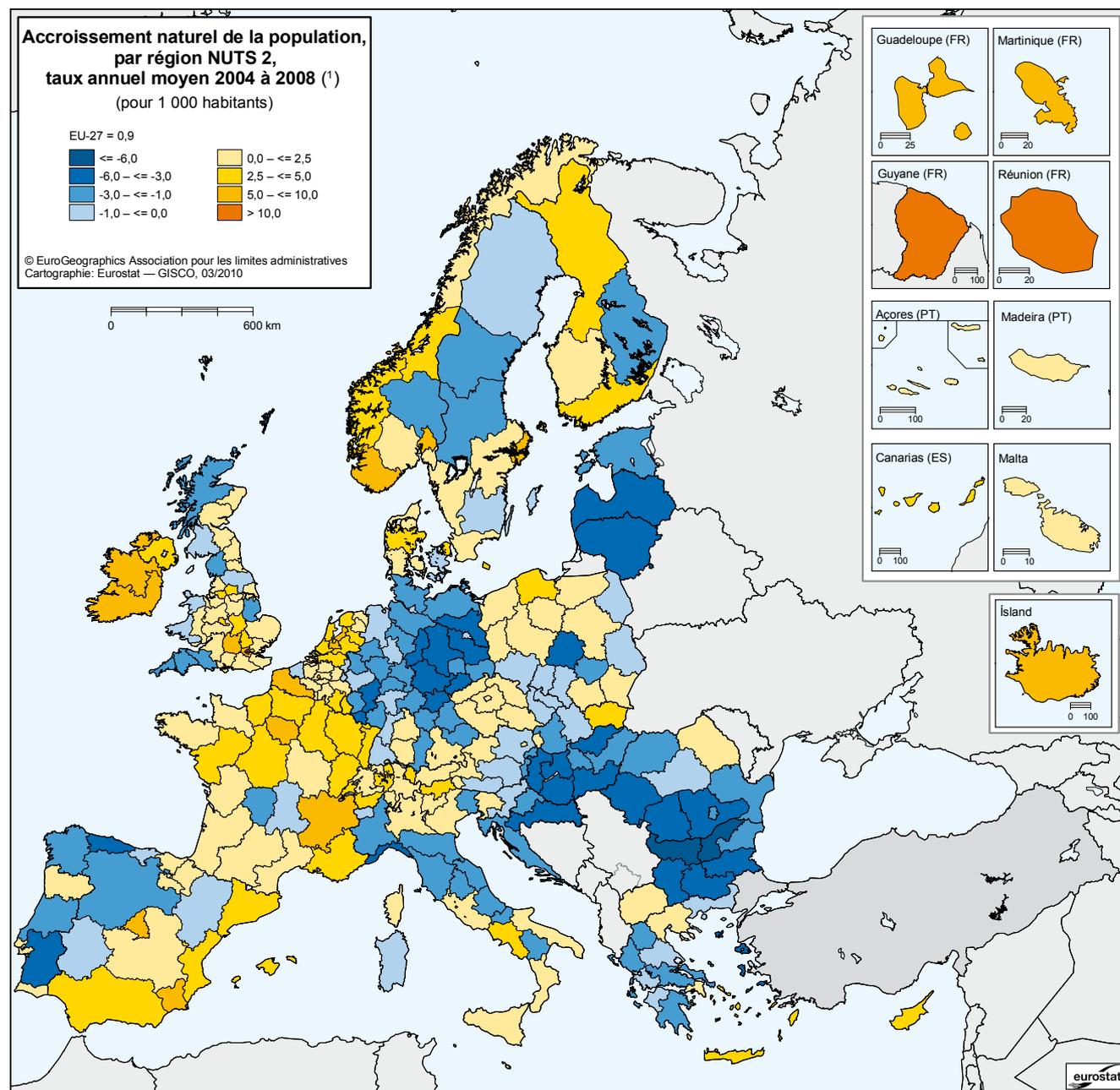
**Carte 1.2:** Croissance de la population, par région NUTS 2, taux annuel moyen 2004 à 2008 <sup>(1)</sup>  
(pour 1 000 habitants)



<sup>(1)</sup> Belgique et Royaume-Uni, moyenne 2004 à 2007; Danemark, moyenne 2007 à 2008; Turquie, 2008.

Source: Eurostat ([reg\\_gind3](#)).

**Carte 1.3:** Accroissement naturel de la population, par région NUTS 2, taux annuel moyen 2004 à 2008 <sup>(1)</sup>  
(pour 1 000 habitants)



<sup>(1)</sup> Belgique et Royaume-Uni, moyenne 2004 à 2007; Danemark, moyenne 2007 à 2008.

Source: Eurostat ([reg\\_gind3](#)).



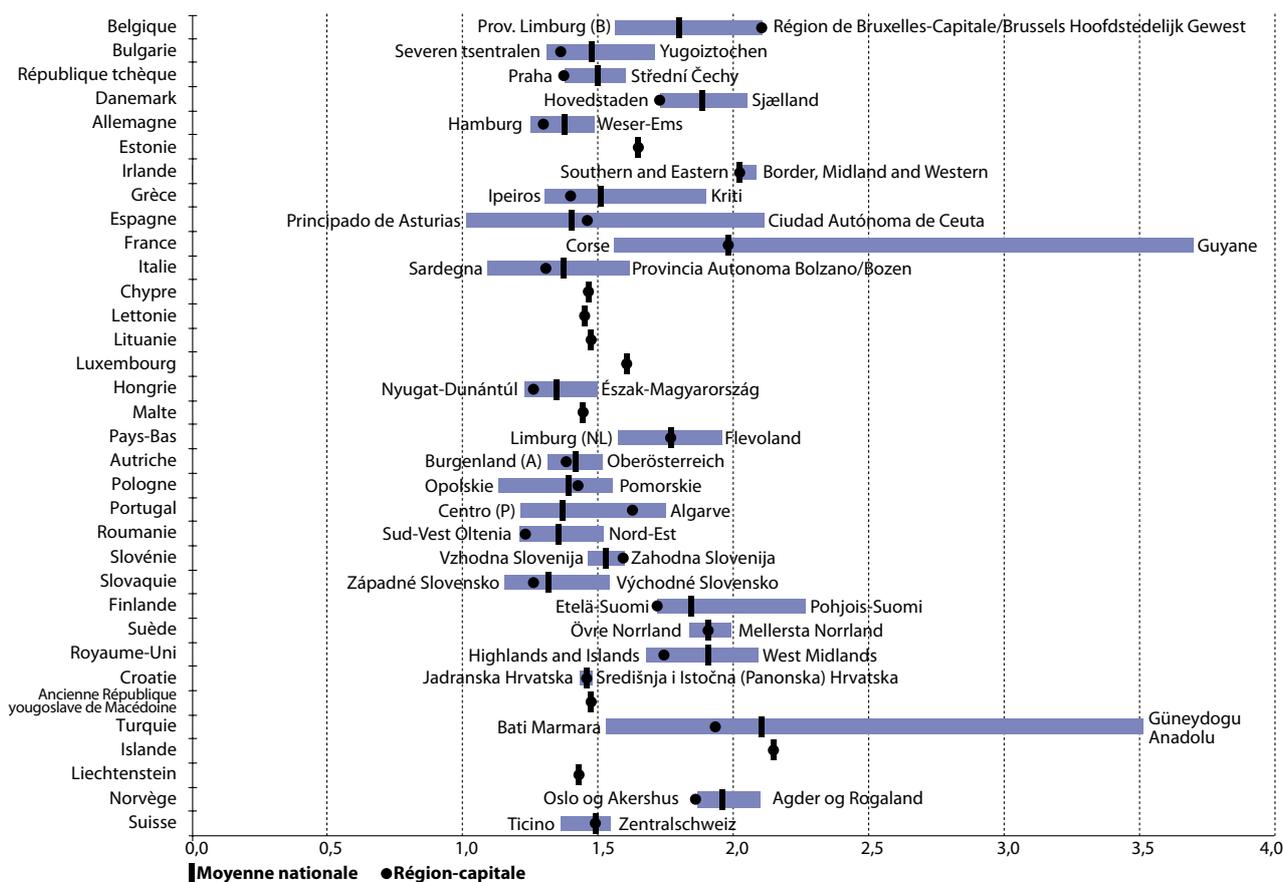
Dans la plupart du nord-est, de l'est et une partie du sud-est du territoire constitué par l'Union européenne, les pays candidats et les pays de l'AELE, la population décroît. La carte 1.2 se caractérise par un clivage net entre les régions qui s'y trouvent et celles du reste de l'Union. Les pays les plus touchés par cette tendance sont l'Allemagne (en particulier l'ancienne Allemagne de l'Est), la Pologne, la Bulgarie, la Slovaquie, la Hongrie et la Roumanie et, au nord, les trois États baltes et les parties septentrionales de la Suède ainsi que la région finlandaise Itä-Suomi. La tendance à la diminution de la population est aussi manifeste dans de nombreuses régions de Grèce. À l'est en revanche, l'accroissement de la population est positif à Chypre et, dans une moindre mesure, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine et en Turquie.

Dans la quasi-totalité des régions de l'ouest et du sud-ouest de l'Union, la population a augmenté au cours de la période 2003-2008. Cela est particulièrement visible en Irlande et dans la quasi-totalité des régions du Royaume-Uni, d'Italie, d'Espagne, de France, du Portugal, et notamment dans les départements français d'outre-mer ainsi que les îles espagnoles et portugaises de l'océan Atlantique. Un accroissement positif de la population a également été observé en Autriche, en Suisse, en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas.

Le tableau fourni par la carte 1.2 peut être affiné par une analyse des deux composantes de l'accroissement de la population totale, à savoir l'accroissement naturel et le solde migratoire.

D'après la carte 1.3, le nombre des décès l'a emporté sur celui des naissances dans de nombreuses

**Graphique 1.1:** Indicateur conjoncturel de fécondité, par région NUTS 2, 2008<sup>(1)</sup> (enfants par femme)



(<sup>1</sup>) Belgique, 2006; Irlande, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni, 2007; Turquie, par région NUTS 1.

Source: Eurostat ([reg\\_frate2](http://reg_frate2)).

régions de l'Union au cours de la période 2004-2008. Le phénomène d'**accroissement naturel négatif de la population** qui en résulte est répandu et touche près de la moitié des régions de l'Union.

Une variation naturelle positive de la population se dégage sur une vaste région transfrontalière unique constituée de l'Irlande, du centre du Royaume-Uni, de la quasi-totalité des régions de France, de Belgique, du Luxembourg, des Pays-Bas, de Suisse, d'Islande, du Liechtenstein, du Danemark et de Norvège. Dans ces régions, au cours de la période 2004-2008, les naissances vivantes ont été plus nombreuses que les décès.

Les décès l'emportent sur les naissances dans la plupart des régions d'Allemagne, de Hongrie, de Croatie, de Roumanie et de Bulgarie, ainsi que dans les États baltes au nord, en Grèce et en Italie au sud. Dans les autres pays, la répartition était dans l'ensemble plus équilibrée.

Une raison majeure du ralentissement de l'accroissement naturel de la population tient à ce que les habitants de l'Union ont moins d'enfants. Au niveau agrégé, dans les 27 pays qui constituent à l'heure actuelle l'Union européenne, l'**indicateur conjoncturel de fécondité** est revenu d'environ 2,5 enfants par femme au début des années 60 à environ 1,5 en 1993, date depuis laquelle il n'a pas varié (pour la définition de l'indicateur conjoncturel de fécondité, voir les notes méthodologiques).

Au niveau des pays, en 2008, un indicateur conjoncturel de fécondité inférieur à 1,5 enfant par femme a été relevé dans 15 des 27 États membres. À l'heure actuelle, dans les régions plus développées du monde, un indicateur conjoncturel de fécondité d'environ 2,1 enfants par femme est considéré comme le niveau de renouvellement, c'est-à-dire le niveau auquel la population resterait stable à long terme en l'absence d'immigration ou d'émigration. Actuellement (d'après les données pour 2008), pratiquement tous les pays de l'Union, les pays candidats et les pays de l'AELE, à l'exception de la Turquie et de l'Islande, se situent encore nettement au-dessous du niveau de renouvellement.

Le graphique 1.1 fait apparaître l'étendue de l'indicateur conjoncturel de fécondité des régions européennes pour chaque pays. De plus, entre les valeurs les plus élevées et les valeurs les moins élevées, les tuyaux d'orgue représentent le niveau

national de l'indicateur de fécondité, et la valeur enregistrée dans la région qui comprend la capitale du pays. Parmi les 317 régions NUTS 2 concernées par cette analyse, en 2008, l'indicateur conjoncturel de fécondité est compris entre un enfant par femme, dans la région Principado de Asturias en Espagne, et 3,7 enfants par femme dans la région française Guyane.

L'**espérance de vie à la naissance** a augmenté d'environ 10 ans ces 50 dernières années, grâce à l'amélioration des conditions socio-économiques et environnementales et des soins médicaux.

Le graphique 1.2 est établi d'après les calculs d'Eurostat sur l'espérance de vie à la naissance, au niveau national et régional, disponibles pour les années 2007-2008. Le graphique fait apparaître la fourchette de l'espérance de vie à la naissance pour les hommes et les femmes, par région et pour chaque pays. Entre les valeurs les plus élevées et les valeurs les moins élevées, les tuyaux d'orgue représentent la valeur au niveau national, ainsi que la valeur enregistrée par la région comprenant la capitale du pays.

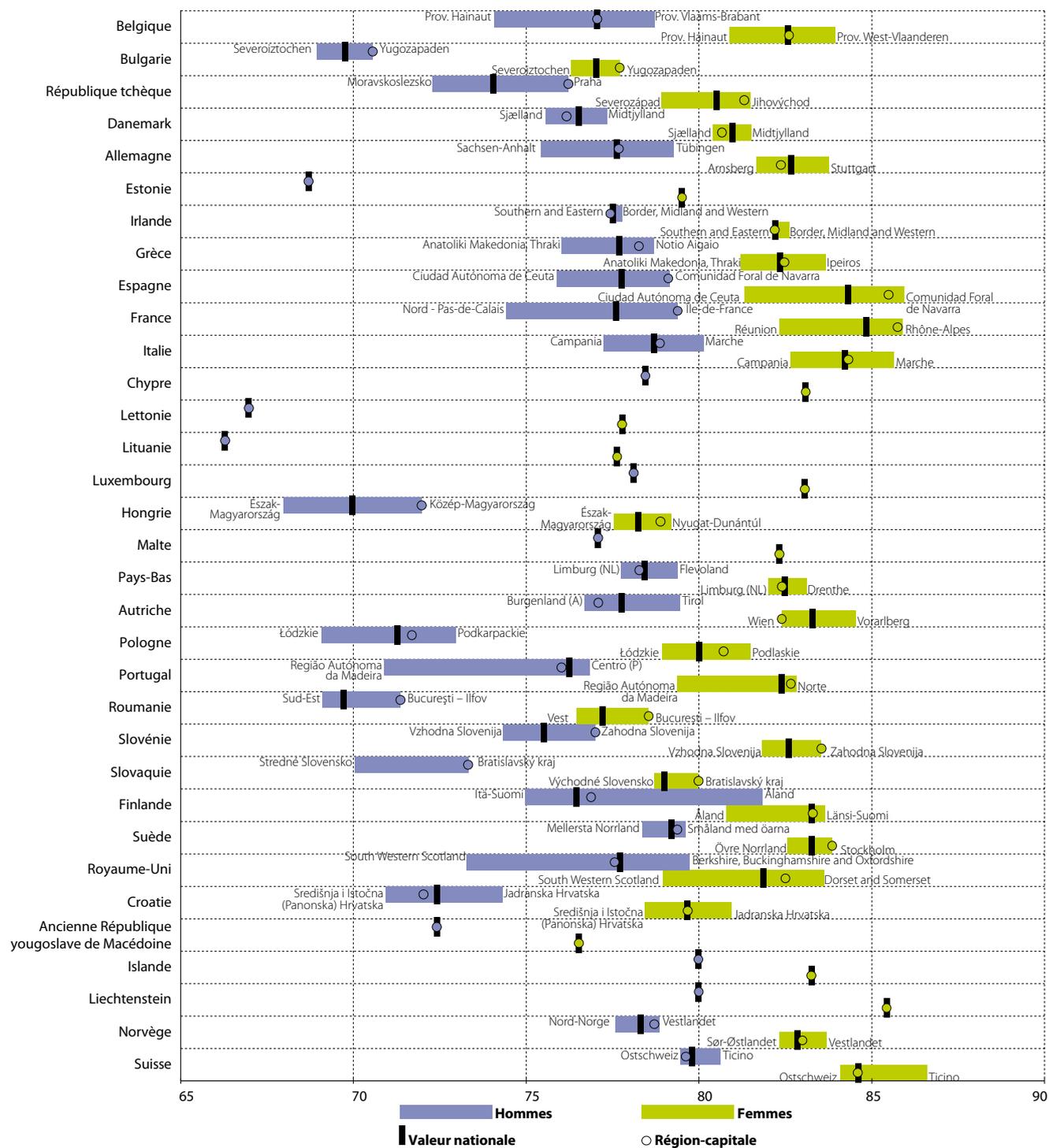
En 2007, l'espérance de vie à la naissance des femmes dans l'EU-27 était de 82 ans, et de 75,8 ans pour les hommes, soit un écart de 6,2 ans entre les deux sexes. Dans les 27 États membres, en Croatie, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine et dans les 4 pays de l'AELE, les femmes vivent plus longtemps que les hommes. L'écart observé entre les hommes et les femmes oscille entre 4 ans à Chypre, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède et 11 à 12 ans dans les 3 États baltes.

Dans les 317 régions NUTS 2 concernées par cette analyse, des différences considérables peuvent être observées. Pour les hommes, l'espérance de vie à la naissance était comprise entre 66,3 ans en Lituanie et environ 81,8 ans dans la région d'Åland en Finlande. Pour les femmes, elle se situait entre approximativement 76,3 ans dans la région de Severoztochen en Bulgarie et 86,6 ans dans la région de Ticino en Suisse. Dans la majorité des États membres, l'espérance de vie dans la région comprenant la capitale est plus élevée qu'au niveau national. Cela est d'autant plus vrai pour les femmes.

Le troisième facteur déterminant de l'accroissement de la population (après la fécondité et la mortalité) est le **solde migratoire**. Comme de nombreux pays de l'Union se situent actuellement



**Graphique 1.2:** Espérance de vie à la naissance, par sexe et région NUTS 2, 2008 <sup>(1)</sup>  
(ans)

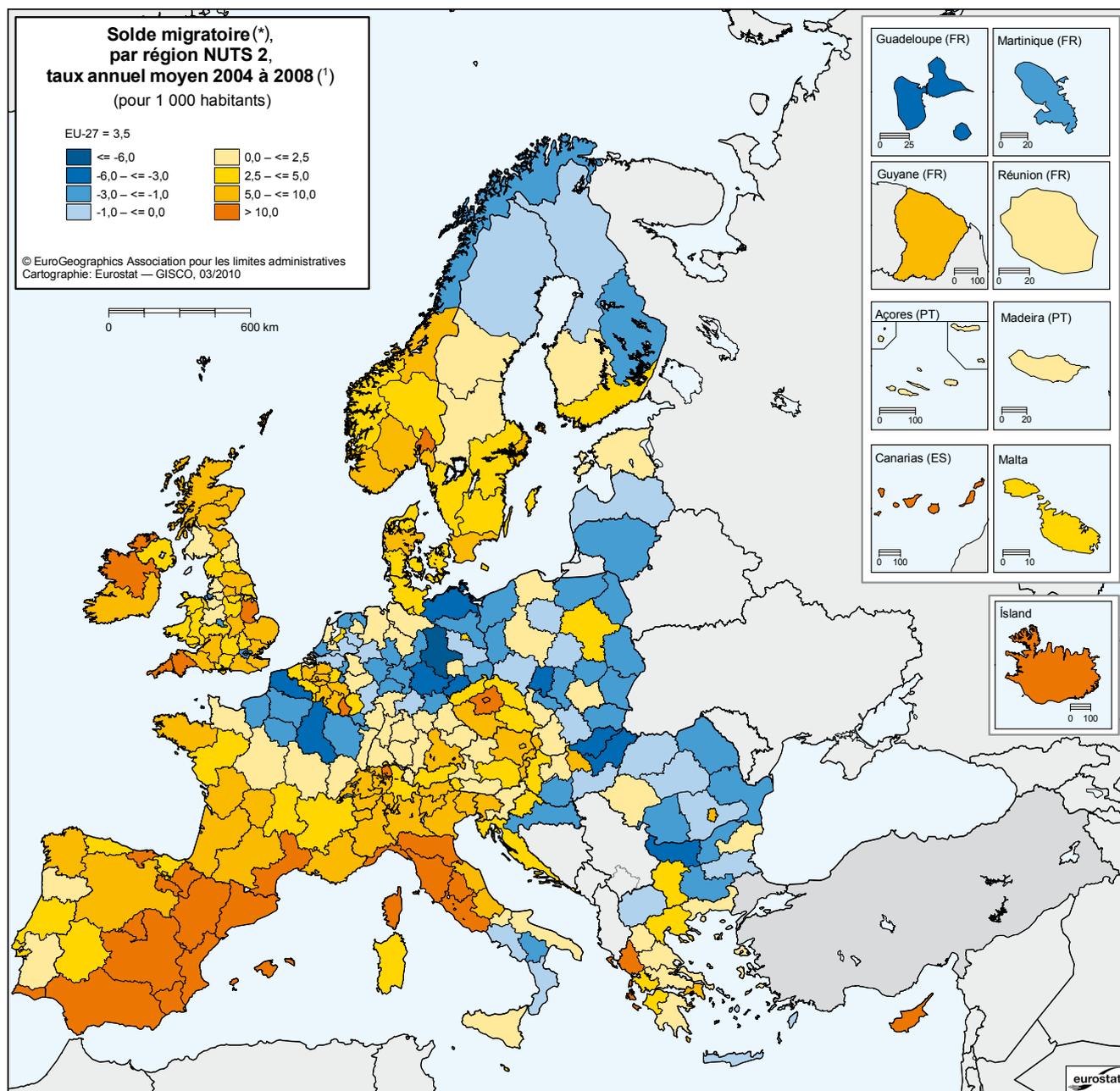


(<sup>1</sup>) Belgique, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni et Norvège, 2007; Turquie, données non disponibles.

Source: Eurostat ([reg\\_mlifexp](http://reg_mlifexp)).



**Carte 1.4:** Solde migratoire (\*), par région NUTS 2, taux annuel moyen 2004 à 2008 (¹)  
(pour 1 000 habitants)



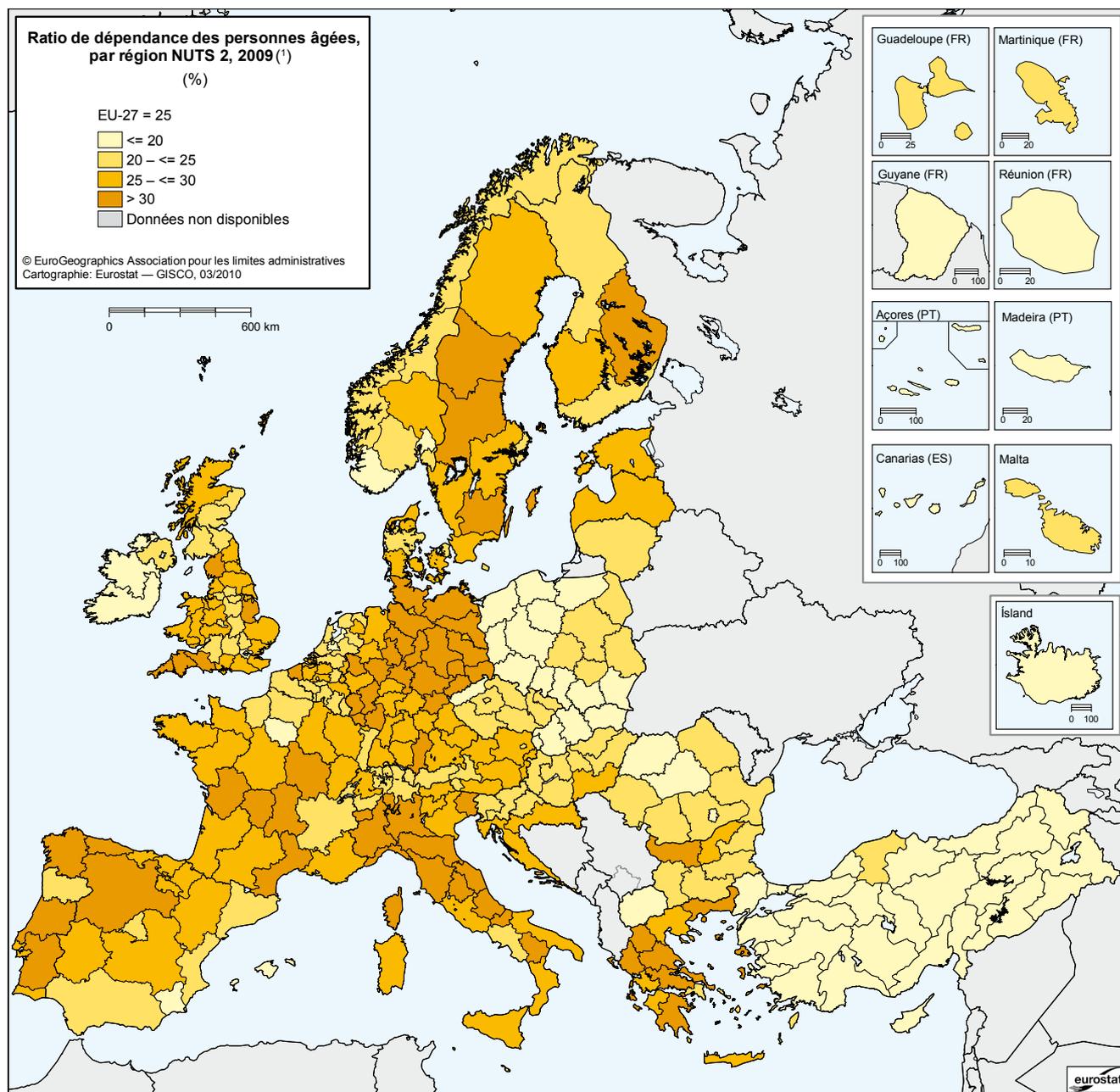
(¹) Inclut l'ajustement statistique.

(\*) Belgique et Royaume-Uni, moyenne 2004 à 2007; Danemark, moyenne 2007 à 2008.

Source: Eurostat ([reg\\_gind3](#)).



**Carte 1.5:** Ratio de dépendance des personnes âgées, par région NUTS 2, 2009 <sup>(1)</sup>  
(%)



<sup>(1)</sup> Belgique, France et Royaume-Uni, 2008.

Source: Eurostat ([reg\\_d2jan](#)).



à un point du cycle démographique où la variation naturelle de la population est proche de l'équilibre ou devient négative, l'importance du solde migratoire augmente au regard du maintien de la taille de la population. En outre, la migration contribue aussi indirectement à l'accroissement naturel, étant donné que les migrants ont des enfants. Les migrants sont aussi généralement plus jeunes et n'ont pas encore atteint l'âge auquel la probabilité de mourir est plus élevée.

Dans certaines régions de l'Union européenne, l'évolution naturelle négative a été compensée par un solde migratoire positif. Ce phénomène est le plus frappant en Autriche, au Royaume-Uni, en Espagne, dans les régions septentrionales et centrales de l'Italie, et dans quelques régions d'Allemagne occidentale, en Slovénie, dans le sud de la Suède, au Portugal et en Grèce, comme on peut le voir sur la carte 1.4. Le phénomène opposé est beaucoup plus rare: dans quelques régions seulement, l'évolution naturelle positive a été annulée par un solde migratoire négatif. C'est notamment le cas des régions du nord de la Pologne et de la Finlande.

La carte 1.4 permet d'identifier quatre régions transfrontalières où les départs sont supérieurs aux arrivées (solde migratoire négatif):

- les régions du nord de la Norvège, de la Suède et de la Finlande;
- une zone qui traverse l'Europe, du nord-ouest au sud-est, comprenant la majorité des régions des Pays-Bas, l'Allemagne orientale, la Pologne, la Lituanie et la Lettonie ainsi que la plupart des régions de Slovaquie, de Hongrie, de Roumanie et de Bulgarie;
- les régions du nord-est de la France ainsi que les départements français d'outre-mer de la Guadeloupe et de la Martinique;
- quelques régions du sud de l'Italie et au Royaume-Uni.

Dans certaines régions, les deux composantes de la variation de la population (évolution naturelle positive/négative, solde migratoire positif/négatif) ont suivi la même tendance.

En Irlande, au Luxembourg, en Belgique, à Malte, à Chypre, en Suisse, en Islande, dans de nombreuses régions de France et de Norvège, et dans quelques régions d'Espagne, du Royaume-Uni et des Pays-Bas, une évolution naturelle positive s'est conjuguée avec un solde migratoire positif, d'où une augmentation de leurs populations.

Cependant, en Allemagne orientale, en Lituanie et en Lettonie, ainsi que dans quelques régions de Pologne, de Slovaquie, de Hongrie, de Bulgarie et de Roumanie, les deux composantes de l'évolution de la population ont suivi une tendance négative, comme le montre également la carte 1.2. Cette tendance a abouti à une baisse continue de la population.

## Projections démographiques régionales

Les projections démographiques sont des scénarios de convergence qui visent à fournir des informations sur les futures taille et structure probables de la population. Les projections démographiques régionales EuroPop2008 produites par Eurostat présentent un des nombreux scénarios possibles d'évolution de la population au niveau NUTS 2, basées sur des hypothèses de fécondité, de mortalité et de migration pour la période 2008-2030. Les projections démographiques (EuroPop2008) pour 2008 au niveau national concernent tous les États membres de l'UE, la Norvège et la Suisse, soit 281 régions au total.

Les projections démographiques régionales EuroPop2008 permettent de dégager deux tendances essentielles qui sont présentées dans ce chapitre:

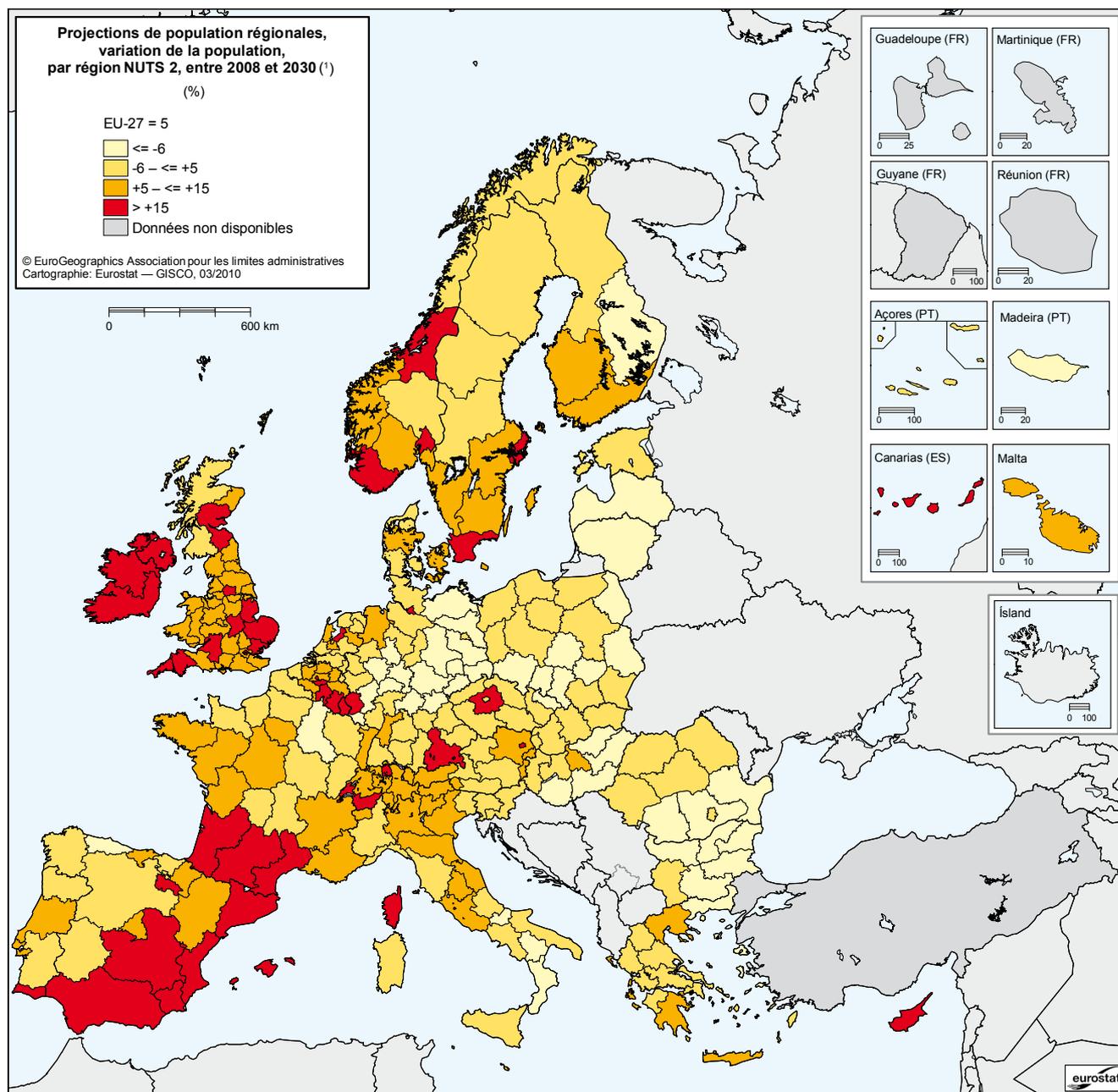
- la population devrait augmenter dans la plupart des régions européennes d'ici à 2030,
- le processus de vieillissement de la population devrait être observé dans la quasi-totalité des régions.

La population de l'Union dans son ensemble devrait augmenter de 5% entre 2008 et 2030, mais il existe des variations considérables entre les régions dans les États membres, en Norvège et en Suisse.

En réalité, comme le montre la carte 1.6, la population pourrait augmenter à Chypre, au Luxembourg et à Malte, et dans toutes les régions de la Belgique, du Danemark, de l'Irlande, du Royaume-Uni, de la Norvège et de la Suisse d'ici à 2030. Les régions les plus peuplées d'Autriche, de République tchèque, d'Espagne, de Finlande, de France, de Grèce, d'Italie, des Pays-Bas, du Portugal, de Suède et de Slovénie devraient également voir leur population augmenter.



**Carte 1.6:** Projections de population régionales, variation de la population, par région NUTS 2, entre 2008 et 2030 <sup>(1)</sup>  
(%)

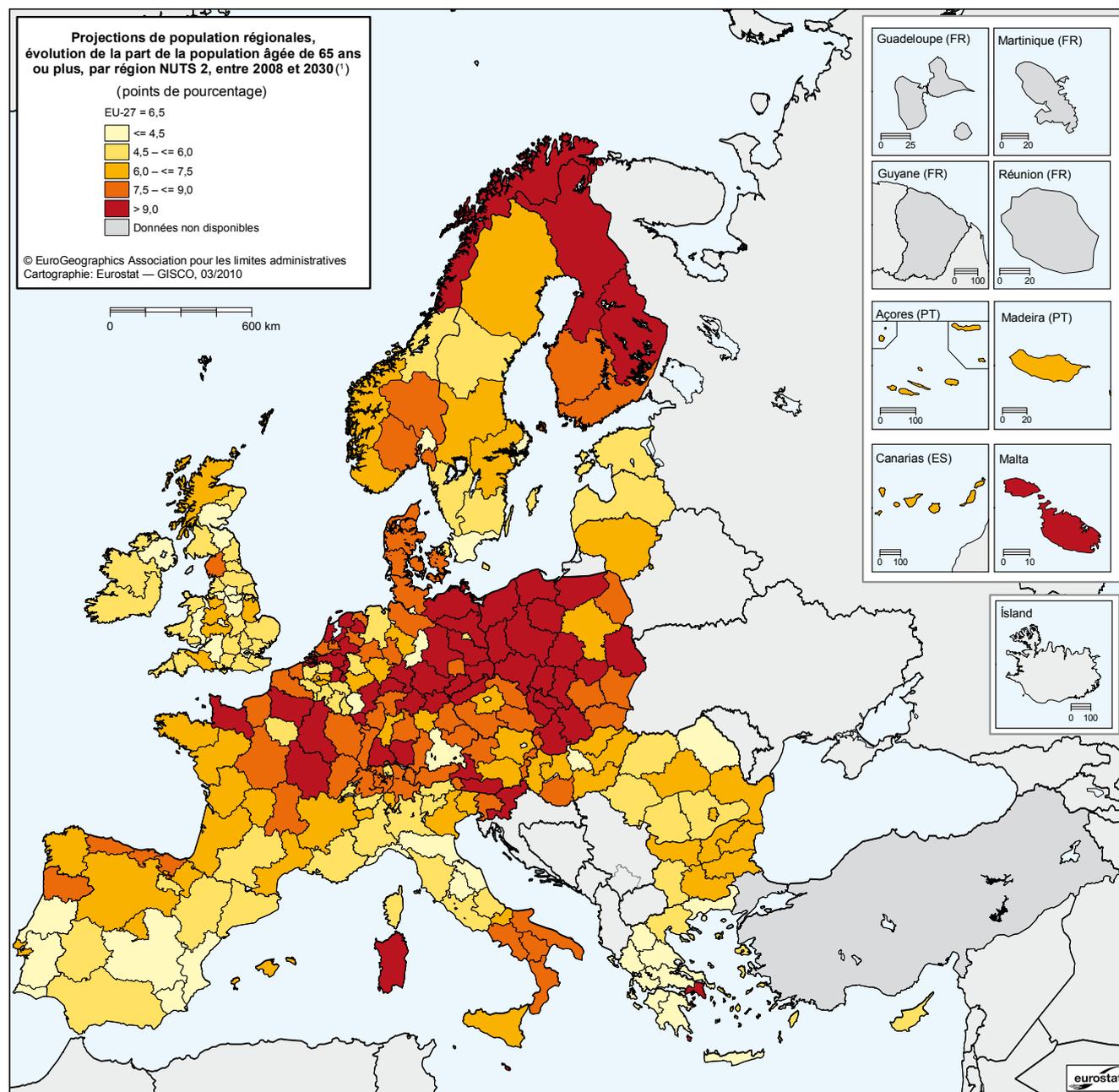


<sup>(1)</sup> France, sans départements d'outre-mer (FR9).

Source: Eurostat ([proj\\_08c2150rp](#)).



**Carte 1.7:** Projections de population régionale, évolution de la part de la population âgée de 65 ans ou plus, par région NUTS 2, entre 2008 et 2030 (\*) (points de pourcentage)

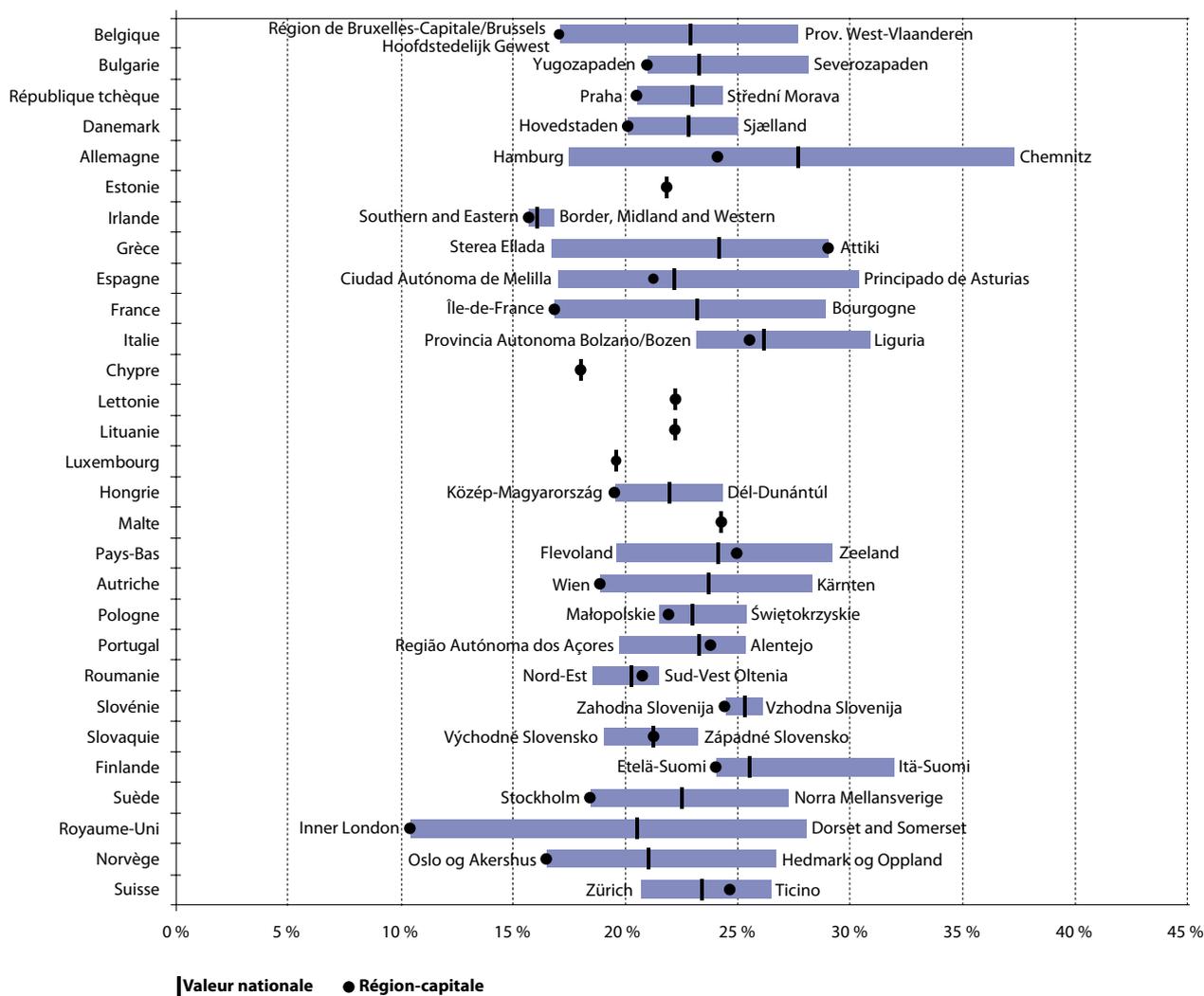


(\*) France, sans départements d'outre-mer (FR9).

Source: Eurostat (proj\_08c2150rp).



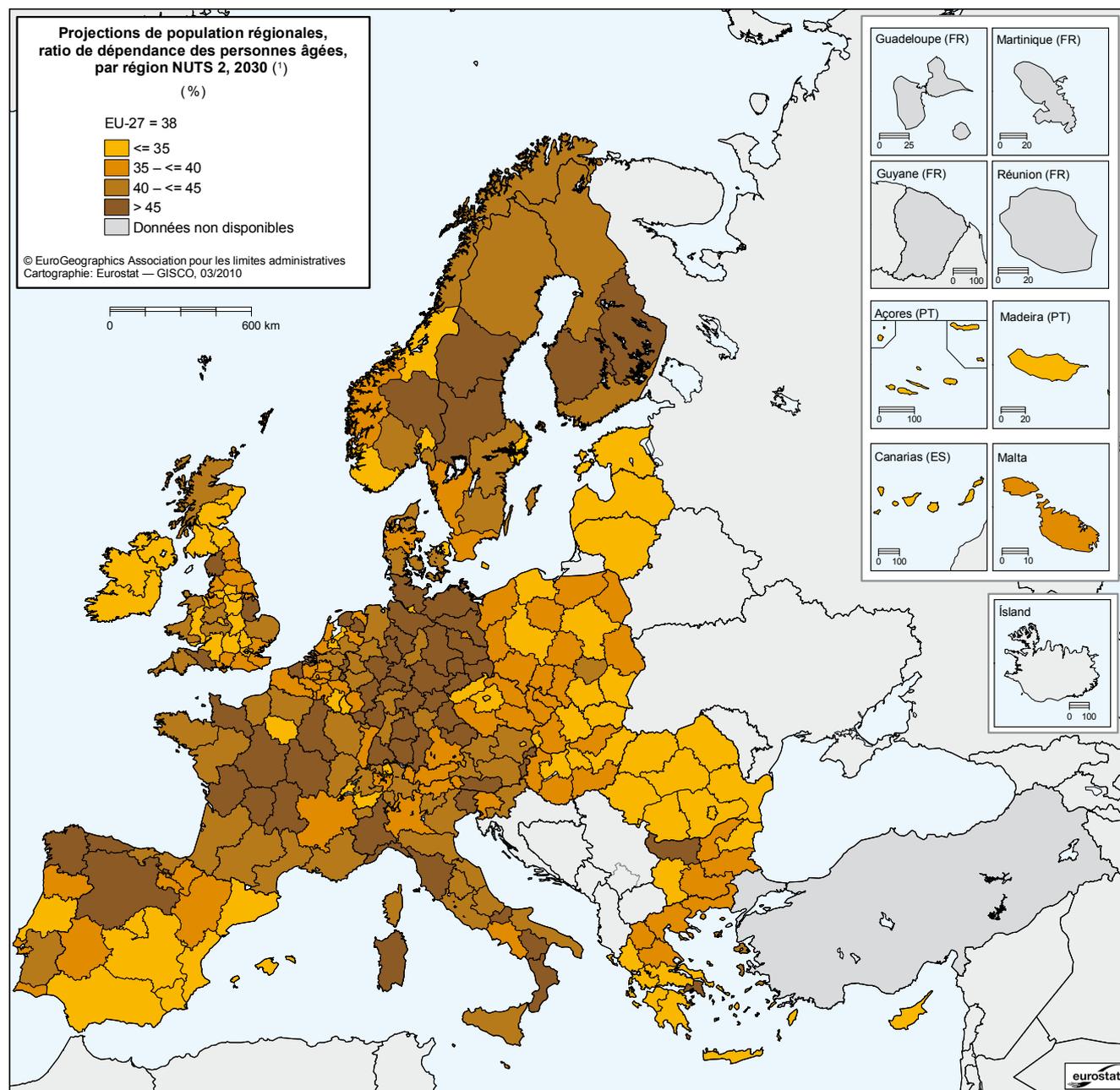
**Graphique 1.3:** Projections de population régionale, régions NUTS 2 affichant la proportion la plus élevée/la plus faible de personnes âgées de 65 ans et plus dans la population totale en 2030 <sup>(1)</sup> (%)



<sup>(1)</sup> France, sans départements d'outre-mer (FR9).

Source: Eurostat ([proj\\_08c2150rp](#)).

**Carte 1.8:** Projections de population régionales, ratio de dépendance des personnes âgées, par région NUTS 2, 2030 <sup>(1)</sup> (%)



<sup>(1)</sup> France, sans départements d'outre-mer (FR9).

Source: Eurostat (proj\_08c2150rp).



L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, ainsi que la plupart des régions en Bulgarie, en Roumanie, en Allemagne, en Hongrie, en Pologne et en Slovaquie, devraient quant à elles voir baisser leur population d'ici à 2030.

Le profil de la population devrait être vieillissant dans la quasi-totalité des régions. Cette situation résulterait de l'effet combiné de trois facteurs — la structure de population existante, des niveaux de fécondité plus bas que les niveaux de renouvellement, et le nombre constamment croissant de personnes qui ont une espérance de vie plus longue.

Au cours des prochaines décennies, le nombre élevé de baby-boomers vieillissants viendra s'ajouter au nombre de personnes âgées. Dès lors, la proportion de la population âgée de 65 ans et plus devrait considérablement augmenter au cours de la période 2008-2030 (voir la carte 1.7).

Pour l'EU-27, la part de la population totale âgée de 65 ans et plus devrait augmenter pour atteindre 23,5 % en 2030, contre 17,1 % en 2008. En 2030, pour les 281 régions, la proportion de la population âgée de 65 ans et plus devrait être comprise entre 10,4 % pour Inner London au Royaume-Uni, et 37,3 % dans la région allemande de Chemnitz, à la frontière avec la République tchèque (voir le graphique 1.4). Par comparaison, en 2008, ce taux était compris entre 9,1 % dans la région Flevoland (Pays-Bas) et 26,8 % dans la région côtière Liguria dans le nord-ouest de l'Italie.

Le taux de dépendance des personnes âgées est utilisé comme un indicateur qui permet d'évaluer dans quelle mesure la population âgée de 65 ans et plus dépend des personnes en âge de travailler, généralement entre 15 et 64 ans. En 2030, il se pourrait que ce taux soit beaucoup plus élevé que celui enregistré actuellement, sous l'effet conjugué d'une combinaison d'une augmentation de la proportion de la population projetée âgée de 65 ans et plus, et d'une baisse de

la population en âge de travailler pour la plupart des régions.

Pour l'EU-27, le taux de dépendance des personnes âgées devrait augmenter pour atteindre 38 % en 2030, contre 25,4 % en 2008. Cela signifie qu'en moyenne, 100 personnes en âge de travailler devraient subvenir aux besoins de 38 personnes âgées de 65 ans et plus en 2030, tandis qu'en 2008, le rapport était de 100 pour 25 (voir la carte 1.5). Le taux dans toutes les régions devrait être compris entre 14,8 et 70,2 %.

## Conclusion

Le présent chapitre met en lumière certains traits de l'évolution de la population régionale sur le territoire composé des 27 États membres de l'Union, des pays candidats et des pays de l'AELE au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Dans toute la mesure du possible, les caractéristiques des régions pour les différents phénomènes démographiques, au-delà des frontières nationales, ont pu être cernées. Tandis que le recul de la population est manifeste dans plusieurs régions, au niveau agrégé, la population de l'EU-27 a continué d'augmenter au cours de cette période d'environ 2 millions de personnes chaque année. Le moteur principal de la croissance de la population est le solde migratoire, lequel a compensé l'évolution naturelle négative de la population dans de nombreuses régions.

Le profil démographique régional actuel est complété par le scénario proposé dans les projections démographiques régionales EuroPop2008. La plupart des régions européennes devraient voir leur population augmenter à l'horizon 2030. Selon les projections de population, les personnes âgées représenteraient une part croissante de la population, en raison d'une augmentation constante de la longévité au fil des décennies. Le processus de vieillissement de la population est répandu dans la majorité des régions.

## Notes méthodologiques

**Sources:** Eurostat — Statistiques de la démographie. Pour plus de renseignements, consulter le site internet d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/population/introduction>).

**L'accroissement de la population**, ou variation de la population, est la différence entre la taille de la population à la fin et au début d'une période donnée. Il est égal à la somme algébrique de l'accroissement naturel de la population et du solde migratoire (comprenant l'ajustement statistique). On observe une croissance négative de la population lorsque ces deux composantes sont négatives ou que l'une d'entre elles est négative et que sa valeur absolue est supérieure à la deuxième.

**L'accroissement naturel de la population**, ou évolution naturelle, est la différence entre le nombre de naissances vivantes et le nombre de décès.

**La migration** peut être extrêmement difficile à mesurer. Un grand nombre de sources de données et de définitions différentes sont utilisées dans les États membres, si bien que les comparaisons directes de statistiques nationales peuvent poser des difficultés ou induire en erreur. Les soldes migratoires indiqués ici ne sont pas directement calculés à partir des chiffres des flux d'immigration et d'émigration. Étant donné que beaucoup de pays ne disposent pas de chiffres exacts, fiables et comparables, ou ne disposent d'aucun chiffre pour lesdits flux, **le solde migratoire** est généralement estimé sur la base de la différence entre l'accroissement de la population totale et l'accroissement naturel de la population sur une période donnée (dans la base de données Eurostat, cette différence est définie comme étant *le solde migratoire comprenant l'ajustement statistique*). Les statistiques relatives au solde migratoire sont donc affectées par toutes les imprécisions statistiques des deux composantes de cette équation, surtout l'accroissement de la population. Le solde migratoire est en effet égal à toutes les variations de la population totale qui ne sont imputables ni aux naissances ni aux décès.

**Le taux brut de l'accroissement de la population** est le rapport entre l'accroissement de la population totale au cours de l'année et la population moyenne du territoire en question au cours de cette année. Cette valeur s'exprime en milliers d'habitants.

**Le taux brut de l'accroissement naturel de la population** est le rapport entre l'accroissement naturel de la population au cours d'une période et la population moyenne du territoire en question au cours de cette période. Cette valeur s'exprime en milliers d'habitants.

**Le taux brut du solde migratoire** est le rapport entre le solde migratoire au cours de l'année et la population moyenne pour cette année. Cette valeur s'exprime en milliers d'habitants. Comme indiqué plus haut, le taux brut du solde migratoire est égal à la différence entre **le taux brut de l'accroissement de la population** et **le taux brut de l'accroissement naturel de la population** (le solde migratoire est considéré comme la part de croissance de la population qui n'est imputable ni aux décès ni aux naissances).

**L'indicateur conjoncturel de fécondité** est défini comme le nombre moyen d'enfants auxquels une femme donnerait naissance durant sa vie, si elle vivait ses années de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge mesurés lors d'une année donnée.

**L'espérance de vie à la naissance** est le nombre moyen d'années durant lesquelles un nouveau-né peut espérer vivre lorsqu'il est soumis tout au long de sa vie aux conditions de mortalité qui prévalent à l'époque considérée.

**La densité de population** est le rapport entre la population d'un territoire et la superficie totale de ce territoire (y compris les eaux intérieures), mesurée au 1<sup>er</sup> janvier.

**Le taux de dépendance des personnes âgées** est le rapport entre le nombre de personnes âgées qui sont généralement économiquement inactives (65 ans et plus dans la présente publication) et le nombre de personnes en âge de travailler (généralement compris entre 15 et 64 ans).